

Le dispositif de concertation des Halles



par Fabrice
PIAULT,
président de
l'association
TAM - TAM
(Paris 13ème)

Que pensez-vous du dispositif de concertation obtenu par les associations des Halles ?

Il a l'avantage d'ancrer, enfin, la concertation dans la durée, après une première phase certes spectaculaire, mais également brouillonne. Dans un premier temps, la Ville avait plutôt misé sur un processus d'information et de consultation. Cette fois, elle accepte une vraie logique de concertation au sens de la charte élaborée en 1996 par le ministère de l'environnement. Avec l'installation d'un comité permanent de concertation (CPC) sur le modèle de celui créé en 1997 pour la ZAC Paris

rive gauche, géré par un bureau représentatif des différents acteurs, nourri par les réflexions de groupes de travail, et accompagné par un garant, la réflexion collective sur l'aménagement des Halles va pouvoir entrer dans une nouvelle dimension.

En quoi diffère-t-il de celui mis en place à Paris rive gauche ?

Le dispositif adopté prévoit clairement un va-et-vient entre les discussions au sein du CPC et des échanges plus larges dans le cadre de réunions publiques. Ce n'est malheureusement pas le cas à Paris rive gauche, où le risque est grand d'une coupure de certains représentants associatifs avec la réalité des perceptions de la population locale et, du coup, d'une perte de crédibilité du CPC.

Quel bilan tirez-vous de la collaboration entre les associations des Halles et de PRG ?

C'est peut-être plus à vous de répondre à cette question. A TAM-TAM, nous sommes très heureux d'avoir pu vous aider à obtenir une structure de concertation analogue au nôtre car cela renforce la légitimité de notre propre dispositif. En outre, cette collaboration, dont nous espérons qu'elle se poursuivra, nous a beaucoup enrichis en nous mettant en contact avec une réalité différente de celle que nous connaissons dans le 13e.

Que pensez-vous de l'avenir de la concertation sur les grands projets urbains parisiens ?

Avec la création du CPC des Halles, elle vient de faire un grand pas. J'ose espérer que les élus se rangent petit à petit à l'idée que la concertation n'est

pas une perte de temps mais un investissement dans la qualité des aménagements qu'ils entreprennent. A nous en tout cas, tous ensemble, de le leur faire comprendre.



Marché alimentaire

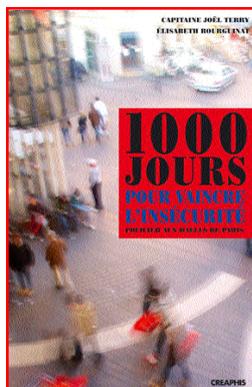


A notre grande satisfaction, le marché est très fréquenté, surtout le dimanche. Commentaire d'un passant « Il est super, ce marché ! » ; réponse d'un autre : « C'est normal, on est aux Halles ! »

On cherche des bénévoles !

Cette année, il y a plus d'enfants inscrits pour l'accompagnement scolaire au **collège Poquelin** (4, rue Molière, 1er) que de bénévoles disponibles... Si vous voulez donner une heure par semaine pour de l'accompagnement en français, maths ou anglais, les enfants vous attendent ! Contact : 01 42 36 08 80.

Le centre social La Clairière (60 rue Greneta, 2ème) cherche aussi des bénévoles pour l'accompagnement scolaire, l'alphabétisation et l'espace numérique. Contact : 01 42 36 82 46.



Vivre ensemble au cœur de Paris

Jeuudi 20 octobre, de 18h à 19h30, débat à l'Auditorium de la FNAC Forum (niveau 2) avec le capitaine Joël Terry et Elisabeth Bourguinat, auteurs du livre *Mille jours pour vaincre l'insécurité : policier aux Halles de Paris*.

Jardin Lalanne : pourquoi vouloir le supprimer ?

Une soixantaine de personnes ont participé à la réunion que nous avons organisée le 8/10, en partenariat avec Un petit monde, sur le devenir du Jardin des Halles et du Jardin Lalanne. Parmi les élus invités, Yves Contassot, adjoint du maire de Paris chargé des espaces verts, Jacques Boutault, maire du 2ème, et Martine Billard, députée de Paris Centre, étaient présents. Le compte rendu complet sera disponible prochainement sur notre site.

Y. Contassot a renouvelé l'engagement selon lequel l'espace végétalisé de l'ensemble du Jardin des Halles serait plus important après les travaux qu'avant. En revanche, son discours sur le Jardin Lalanne nous a paru très surprenant.

A aucun moment il n'a contesté le très grand succès du Jardin Lalanne auprès des enfants qui le fréquentent. Il a soulevé le problème de la sécurité, mais la commission de sécurité vérifie chaque année le jardin, et en vingt ans de fonctionnement, on ne déplore qu'un léger accident, subi par une animatrice. Un participant a demandé si des projets de construction étaient prévus sur son emplacement : M. Contassot a certifié que non. Cet emplacement devrait-il servir pour créer de nouvelles sorties du métro ? Pas davantage.

Les principaux arguments qu'il a invoqués sont une fréquentation qu'il juge insuffisante, un entretien coûteux, le fait que le jardin soit réservé à une tranche d'âge, que certains parents l'utilisent comme une garderie, que le jardin soit payant alors qu'il souhaite rendre gratuits tous les jardins de la Ville.

A tous ces arguments, on peut apporter des solutions en termes de gestion et de communication. Le jardin Lalanne est déjà ouvert aux enfants de tout âge et à leurs parents le samedi matin ; il pourrait en être de même à d'autres plages horaires. Développer des projets pédagogiques permettrait que non seulement des centres de loisirs, mais des classes puissent venir en journée et ainsi augmenter la fréquentation. Si le caractère payant de l'entrée est gênant, on pourrait rattacher le Jardin à une deuxième tutelle, celle de la Jeunesse et des Sports ; les tarifs pourraient être

modulés comme dans les gymnases, en fonction des horaires et des types d'usagers. Quant au coût de cet équipement, il pourrait paraître élevé si le Jardin Lalanne se situait dans une zone peu fréquentée, mais placé comme il l'est, juste au-dessus de la gare RER, il est très facilement accessible à tous les petits Parisiens et Franciliens.

La raison que M. Contassot n'a pas évoquée et que nous suspectons fortement, est tout simplement que **le Jardin Lalanne gêne parce qu'il se situe au pied du futur bâtiment du Carreau : peut-être nos édiles souhaiteraient-ils faire « place nette » à cet endroit ?**

Nous avons cependant du mal à imaginer que le Maire de Paris, qui nous a toujours promis qu'il traiterait notre quartier avec « douceur », veuille priver nos enfants et l'ensemble des petits Parisiens d'un jardin aussi exceptionnel, seulement pour une question d'image du futur Carreau, et en prenant prétexte de quelques problèmes d'organisation et de fréquentation pourtant faciles à résoudre.

Nous allons saisir l'occasion de son bilan de mandature pour l'interroger à ce sujet (**mercredi 19 octobre, 18h45 au gymnase Berlioux**).

Vide-grenier de la rue Saint-Denis



En dépit de la météo menaçante, ce vide-grenier a encore été une belle réussite. Compte tenu du nombre des demandes de stands que nous n'avons pu satisfaire, nous envisageons pour l'automne prochain de l'organiser sur la Place des Innocents (à condition que nous obtenions l'autorisation). D'ici là, rendez-vous pour le vide-grenier du Jardin des Halles, le 20 mai 2006.

Préparation du Jardin extraordinaire 2006

Pour la cinquième édition du Jardin extraordinaire, qui aura lieu le samedi 10 juin 2006, nous souhaitons créer un comité d'organisation ouvert à tous, associations du quartier ou simples volontaires ayant envie de donner un coup de main pour cette belle fête. Rendez-vous à toutes les personnes intéressées le **mardi 8 novembre de 20h30 à 22h30 à CERISE**, au 46 rue Montorgueil, au sous-sol.
Contact : Catherine au 01 40 39 98 27.

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.